

AMICALE DES ANCIENS DE SAINT PIERRE

Association déclarée en Préfecture du Nord sous n° W595007228

18,rue St Jean Baptiste de la Salle 59000 LILLE

PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2016 11h45

Le Président Jean Marc LABIS, remercie les adhérents présents et ouvre la séance de cette Assemblée Générale qui sera la dernière sous le nom actuel, suite à la tenue de l'Assemblée extraordinaire qui vient de se tenir.

Il rappelle que les convocations, le projet de règlement intérieur et l'ordre du jour ainsi que les pouvoirs de représentation ont été envoyés par voie postale à tous les adhérents dans le délai réglementaire.

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation est de 28

- 13 adhérents sont présents et ont signé la feuille d'émargement.

- 10 adhérents ont adressés des pouvoirs.

Le quorum des 50% prévu à l'Article 10 des statuts est atteint,

L'Assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant

- approbation du règlement intérieur
- approbation du rapport moral
- approbation du rapport financier
- fixation du montant de la cotisation
- renouvellement du conseil d'Administration ou comité
- questions diverses.

Règlement intérieur

Conformément à l'article 12 de nos statuts qui ont été approuvés lors de l'AG Extraordinaire qui vient de se tenir, le règlement intérieur qui a fait l'objet d'une mise à jour est soumis à discussion.

Sur remarque d'un adhérent présent, un ajout est fait à l'article du projet concernant les droits de vote.

Le projet est ensuite soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

Mr Jean Marc LABIS rappelle l'ensemble des activités et actions entreprises au cours de l'exercice.

- participation au conseil d'établissement de l'Ensemble scolaire, nous sommes écoutés, relations très bonnes avec la direction.
- organisation d'activités ouvertes à nos adhérents et aux extérieurs (élèves, parents...)
 - randonnée dans les Flandres
 - 2 visites guidées par Guy Selosse à la Villa Cavrois
 - une sortie découverte de Lille : circuit des Remparts, maison natale Ch De Gaulle.
- rencontre des Frères à la Maison St Jean, messe, repas (la communauté va être dispersée car trop peu nombreuse 15 résidents pour 35 places)
- poursuite de nos contacts avec l'Association des Anciens d'Estaimpuis (échanges très positifs, nous les convions à nos activités, ils en font de même à notre égard...)
- poursuite de nos actions de communication
 - gestion de nos archives sources d'information
 - notre journal l'anc Pierre paraît 3 à 4 fois par an
 - notre site internet et les moyens de communications actuels (Facebook...)
 - participations à la journée Portes Ouvertes de l'Ensemble Scolaire

Les activités mentionnées ci-dessus seront reconduites pour le prochain exercice.

Il est envisagé

Sortie rando à ND de Lorette, visite villa Cavrois.

L'assemblée générale en 2017 se fera à l'occasion des Journées Portes Ouvertes.

Une rencontre avec des écrivains Anciens élèves de l'Institution est à étudier.

Nous sommes à un moment charnière de la vie de notre amicale, moins d'adhérents certes, mais plus de contacts par les moyens modernes. 28 adhérents et 109 amis Facebook Nous y travaillerons.

Le rapport moral est soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

La situation est bonne, certes moins d'adhérents mais les dépenses sont sous contrôle. L'utilisation d'internet permet de réduire les envois postaux dans une certaine mesure.

L'envoi des convocations avec annexes à l'AG Extraordinaire s'est fait par la Poste.

Ce jour 636.63€ sur le compte courant et 659.28 sur le livret.

Les postes de dépenses sont principalement

-les frais de timbres

-les abonnements et inscriptions liés à Internet site 28€, Trombi.com 24€...

- une petite participations aux visites que nous organisons.

-les frais de tenue de compte.

A signaler : nous bénéficions des facilités de reprographie de l'Ensemble Scolaire.

Le rapport financier est soumis au vote, Le rapport est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation

Pour rappel la cotisation est fixée à 12€ par an, ce montant est à 6€ pour les jeunes Les bacheliers sortants qui expriment leur intérêt pour notre amicale bénéficient de la gratuité la première année.

Ces valeurs sont en application depuis l'Assemblée Générale de 2012.

Une discussion est engagée sur une éventuelle réévaluation à 15€ de la cotisation.

JM LABIS fait remarquer que cette augmentation de 25% peut être importante pour certain dans le contexte actuel et qu'un certain nombre d'adhérents arrondissent leur versement de cotisation « volontairement et naturellement » à 15-20€.

Une discussion s'ensuit

Il est proposé de conserver la cotisation à 12€ et d'ajouter une formule précisant qu'il s'agit d'une cotisation de base et qu'une participation supérieure est la bienvenue.

Cette proposition est acceptée à la majorité.

Membres du Comité

L'ensemble des membres du comité sortant se représente, aucun autre adhérent ne fait acte de candidature.

Ils sont réélus à l'unanimité.

La prochaine réunion du comité sera l'occasion de fixer les missions de chacun.

Questions diverses

Le président convie les adhérents à exprimer leurs questions.

Aucune question n'étant posée, et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30.